entreprise d'insertion
l'Orangerie

Rapport annuel

2023

Entreprise d'insertion l'Orangerie Tél. 022 734.22.33 info@lorangerie.ch
26, rue de l'Orangerie 1202 Genève www.lorangerie.ch

Table des matières

Mot de la présidente 3
Les bénéficiaires 4
Les statistiques 5
Les secteurs d'activité 7
Voirie 7
Jardin 7
Débarras 8
Travail social 8
Travail administratif 10
Les collaborations et partenariats 11
Le rapport financier 2023 12
Les dons et remerciements 14

Dans un souci économique et écologique, le rapport annuel 2023 est présenté dans une version simplifiée. Pour plus de détails sur nos activités, vous pouvez consulter notre site internet

www.lorangerie.ch

Mot de la présidente

Cette année écoulée a permis de poursuivre des activités habituelles et de finaliser des dossiers importants, qui occupaient l'équipe et le comité de l'Orangerie depuis un certain temps.

Concernant les activités classiques, assurées quotidiennement par les employés en (ré)insertion et les encadrant-e-s, le volume de travail pour la voirie a légèrement augmenté alors que le débarras s'est avéré stable. En revanche le paysagisme a vu une baisse d'activité en raison du faible nombre d'employés provenant de l'Hospice Général. Ainsi les contrats fixes ont été honorés mais le responsable du secteur jardin n'a pas démarché la clientèle pour des prestations ponctuelles supplémentaires vu le risque de ne pas pouvoir assurer le service dans de bonnes conditions.

Cette baisse d'employés s'est fait ressentir durant toute l'année et est notamment liée à l'entrée en vigueur de la convention avec l'Hospice Général, qui comprend des modifications comme la suppression de la gratification financière pour les bénéficiaires venant dans notre structure. Pourvu que cette diminution de fréquentation ne soit que passagère !

Après les démarches initiées en 2020 et poursuivies en 2021 et 2022, la mise en application du salaire minimum a enfin été clairement définie en 2023. Ainsi l'Orangerie bénéficie des conditions liées à la convention pour les bénéficiaires de l'Hospice et d'une exception au salaire minimum pour les autres employé-e-s. La question du rattrapage a également pu être réglée. Cet épilogue permet enfin d'avoir des éléments pour mieux planifier la suite et effectuer des prévisions.

Par ailleurs, l'Orangerie s'est affiliée à la CCT des parcs et jardins pour deux employés dont l'activité principale relève du paysagisme.

Finalement, un chantier toujours en cours est l'application des recommandations de l'audit de l'Etat.

Tous ces aboutissements et activités n'auraient pu être menés à bien sans l'implication totale de l'équipe d'encadrant-e-s, leur attachement à la mission et leur motivation à toujours trouver des solutions.
Comme chaque année, l'Orangerie continue sa route avec ses ressources, jamais trop nombreuses – particulièrement au comité - et la conscience d'occuper une place particulière dans le dispositif social genevois.

Tout en maintenant un engagement et en gardant un énorme attachement à cette magnifique structure, je passe la main comme présidente. Un grand merci à l'équipe et à toutes les personnes qui m'ont accompagnée durant ces années et tous mes vœux au comité et à l'équipe pour la suite !

Marie-Eve Tejedor
Présidente

Les bénéficiaires

L'Orangerie engage une vingtaine de personnes entre 18 et 65 ans par année, hommes et femmes, dans une situation socio-sanitaire précaire et ne bénéficiant pas de prestations du chômage ou de l'AI. Elles sont généralement trop éloignées du marché primaire pour prétendre retrouver directement un emploi. Elles rencontrent des difficultés d'intégration liées principalement à un chômage de longue durée, à un exil forcé, à une longue période d'assistance ou à une dépendance.

Passerelle pour permettre aux plus démunis de retrouver une place digne au sein de notre société, l'Orangerie, par le biais de l'activité, est un espace d'insertion/réinsertion sociale.

L'association offre à ses participants des activités avec un encadrement professionnel ainsi qu'un accompagnement social qui s'effectue tant sur les chantiers que dans un suivi socioprofessionnel, lors d'entretiens réguliers. Par ailleurs, le travail en équipe favorise le sentiment d'appartenance à un groupe, permet l'identification à l'entreprise et au travail effectué. Lors de ses relations avec son entourage et ses contacts avec autrui, notre participant peut mettre en avant un statut de personne active et retrouver ainsi une certaine normalité.

Nous proposons aussi des postes en CDI pour des anciens employés stabilisés ou nous ouvrons nos places à des personnes en fin de carrière (étant au chômage ou à l'HG). Nous avons actuellement 6 personnes en CDI pour un équivalent de 3.5 plein temps. Ces personnes bénéficient d'un contrat conforme au premier marché de l'emploi et nous continuons de leur fournir un soutien administratif sur demande.

Les statistiques

Nombre d'employés et heures proposées

L'Orangerie a employé **19 personnes** en contrat à durée déterminée sur l'année et 6 en contrat à durée indéterminée.

Le total des heures de travail effectuées (CDI, CDD) s'élève à environ **15'010** heures, soit 8'656 pour les CDI et 6'354 heures pour les CDD.

La moyenne hebdomadaire des heures de travail attribuées aux CDD est de **11.35** heures

Age des personnes

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Entre 18 ans et 25 ans	16 %	0 %	5%	9%	22%	13%	5%
Entre 26 ans et 34 ans	24 %	22 %	10%	30%	28%	39%	26%
Entre 35 ans et 50 ans	52 %	67 %	65%	35%	33%	35%	53%
Plus de 50 ans	8 %	11 %	20%	26%	17%	13%	16%

Nous constatons que la majorité de notre publique se situe entre 26 et 50 ans. Il existe moins de mesures pour ce public qui n'a pas accès aux mesures spécifiques de type moins de 25 ans ou plus de 50 ans.

Généralités

En 2023, nous n'avons pas eu de femmes en mesure d'insertion. Nous avons toujours 1 femme en CDI. Nous restons très ouverts à des postulations féminines, mais nous ne recevons que rarement des candidatures.

79 % de nos employés étaient suivis à l'Hospice Général, démontrant par-là que l'Orangerie représente un partenaire privilégié de l'aide sociale. Suite à l'obligation de passer au salaire minimum pour les personnes hors HG, nous avons dû limiter le nombre de personne et d'heures à leur proposer.

Type de permis principaux

14 étaient de nationalité suisse
1 possédaient un permis C
4 possédaient un permis B

Bilan de départ des personnes employées

En 2023, 19 employés ont travaillé à l'Orangerie, 9 sont arrivés au terme de leur contrat ou sont partis suite à un engagement sur le premier marché :

7 entrent dans nos critères d'insertion :

- 1 a retrouvé un emploi en cours de route. (Suite à une situation d'urgence pour son permis de séjour).
- 1 a trouvé un emploi à temps partiel dans son domaine (opérateur, machiniste) suite à un stage avec IPT en parallèle de l'Orangerie.
- 1 est parti faire un stage de paysan en montagne.
- 1 devait continuer avec une mesure de placement en entreprise avec l'HG.
- 1 va commencer en 2024 une mesure avec les Epi.

- 1 a trouvé un emploi de paysagiste où il devrait finaliser ses examens d'apprentissage.

- 1 a repris les recherches d'emploi dans le domaine de la vente. Il semble prêt à retravailler, il devrait continuer avec une mesure de placement en entreprise avec l'HG.

2 ne semblaient pas prêt pour un retour en emploi.

3 ont quitté avant la fin de leur mesure.

7 sont encore en mesure à l'Orangerie à fin décembre 2023.

Les secteurs d'activité

Voirie

Le secteur voirie occupe traditionnellement à la fois des employés en réinsertion et des CDI, anciens bénéficiaires « stabilisés » ou personne au chômage en fin de carrière. Cette particularité due à certains mandats demandant autonomie et permis de conduire permet donc, même modestement, d'offrir des places de travail aux conditions du marché.

Pour les employés en réinsertion, ce secteur est un moyen de se remettre en activité sans besoin de compétences particulières. Il permet également par le biais de nombreux échanges de se confronter au monde du travail mais aussi de créer des liens.

Les principaux mandataires de ce secteur restent depuis de nombreuses années : le Service des Ecoles, la Voirie-Ville Propre, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature, l'OCEau, le Département des Infrastructures et les Communes de Plan-les-Ouates et Lancy.

L'année à venir consistera, comme chaque année, à renforcer le démarchage auprès d'éventuels nouveaux partenaires comme certaines Communes, le SEVE, les régies immobilières, afin de tenter de gagner de nouveaux mandats réalisables avec du personnel peu ou pas qualifié et présentant une certaine fragilité.

Le chiffre d'affaires 2023 se monte à Frs. 621'000.-, ce qui représente une augmentation de frs. 16'000.- par rapport à 2022.

Ce résultat s'explique par une légère augmentation de demandes ponctuelles de nettoyage du domaine public.

Nous tenons à remercier tout spécialement notre personnel en insertion, les CDI ainsi que notre civiliste, pour leur investissement, leur courage et leur entrain à venir au petit matin effectuer ces tâches de nettoiement, afin que les écoliers puissent bénéficier de préaux propres et sécurisés.

Nous remercions également nos fidèles partenaires pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis de nombreuses années, en nous confiant régulièrement de nouveaux mandats.

Nous mettons tout en œuvre au quotidien pour que ceux-ci soient satisfaits et que notre collaboration perdure.

Jardin

2023 fut une année compliquée. En effet, les conditions météorologiques, le manque de personnel en insertion, le manque de CDI (arrêt maladie) ainsi que les demandes suite à l'audit ont fait de cette année une année difficile.

Cependant, le chiffre d'affaire du secteur jardin reste stable. Effectivement, l'Orangerie n'a pas pour vocation de s'agrandir mais bien de continuer à encadrer et donner les bases du métier aux usagers.

Nos employés continuent à montrer un intérêt pour cette activité jardin. Elle est adaptée à leur situation, car elle peut se pratiquer à différents niveaux de savoir-faire qui tient compte des aptitudes de chacun. Par l'acquisition de nouvelles compétences, les employés peuvent voir

progresser leurs connaissances du métier. Si l'encadrant dispose d'assez de temps à y consacrer, les résultats sont remarquables.

Par ailleurs, le secteur se porte bien grâce à la qualité de notre travail et à notre sérieux qui sont reconnus et appréciés et à la gestion plus efficiente du secteur. Notre clientèle reste fidèle et renouvelle sa confiance d'année en année. Cette confiance se reflète sur les prestations Jardin. Merci à nos employés pour leur investissement et leur courage/énergie sans lesquels nous ne pourrions satisfaire aussi bien notre clientèle.

Débarras

En 2023, le secteur est resté stable avec un petit chiffre d'affaires de Frs. 70'000.-
L'Hospice Général est notre plus gros client du secteur, ce mandat consiste à évacuer le papier, le PET et l'aluminium dans les différents CAS afin d'être recyclé.

Comme chaque année, nous pouvons aussi remercier le Service de la Petite Enfance qui est aussi un fidèle client entre autre pour les mandats de débarras et de déménagements internes.

Les débarras sont une excellente activité adaptée à nos employés.

Ce secteur leur permet de travailler plusieurs compétences comme le travail en équipe, la résistance physique, l'esprit méthodique, l'autonomie, l'habilité manuelle et le contact avec les clients.

Travail social

En général :

L'Orangerie permet à des personnes éloignées du monde du 1er emploi de retrouver une place au sein de notre société. Elle est un lieu de reconstruction personnelle avant tout et d'insertion sociale par le biais d'une activité.

L'accompagnement offert par l'équipe encadrante (travailleurs sociaux : éducateurs et ASE) s'appuie sur l'approche systémique centrée sur la solution (ACS). Elle permet aux employés, comme au personnel encadrant, de se focaliser sur les ressources et les compétences mobilisables de la personne, plutôt que de se concentrer, sur ce qui peut être dysfonctionnant.

La mesure d'accompagnement permet de recouvrer l'espérance et d'activer des changements bénéfiques.

La qualité du travail social fourni par l'Orangerie, fort appréciée par nos partenaires du réseau social, tient à son approche qui comprend différents paramètres :

- Les travailleurs sociaux sont présents quotidiennement aux côtés des participants sur les activités (chantiers). Ils les encadrent de leurs compétences professionnelles et utilisent cet espace informel pour entretenir le dialogue, développer un lien de proximité et de confiance.
- En dehors des chantiers, chaque employé bénéficie d'un suivi social sous forme d'entretiens formels avec son référent. Les travailleurs sociaux font le lien avec le réseau social partenaire et effectuent certaines démarches administratives. Une série de procédures internes garantit un travail ciblé, ainsi qu'un accompagnement centré sur les ressources et les solutions propres à chaque employé.

- Régulièrement, les employés autoévaluent leur progression grâce à des questionnaires à choix multiples, ainsi que la qualité des prestations offertes par l'Orangerie. Parallèlement, l'équipe encadrante évalue l'acquisition des compétences socioprofessionnelles de chaque employé tout au long de l'année. Un bilan est écrit à la fin de chaque passage pour donner notre évaluation de l'avancement à ce moment-là.

L'Orangerie soutient l'action à la réinsertion de ses employés en fonction de leurs besoins et de leurs projets.

En 2023, nous avons accompagnés plusieurs employés dans le financement de diverses formations ou activités en lien avec leur projet d'insertion :

- 1 cours de français durant toute l'année avec un partenaire.
- 1 participation au financement de l'Unité de médecine et psychologie du trafic (UMPT) pour retrouver le permis de conduire.
- Nous avons financé un cours de sport pour la fille d'un de nos participants pour qu'ils puissent passer un moment ensemble.
- Financement d'un brevet de pêche.

Par ailleurs, nous mettons à disposition un ordinateur pour effectuer diverses démarches administratives, des recherches d'emploi et nous donnons accès au logiciel pour réviser la théorie du permis de conduire.

Sorties :

Une sortie dans une base de loisirs (Basseruche) à Saint-Cergue. Nous avons pu partager un moment hors de Genève avec comme objectif de s'amuser et de profiter d'un repas au restaurant pour partager des moments en commun et renforcer les liens sociaux, plusieurs des participants sont en rupture sociale et même s'ils participent peu, ils ont la volonté d'être aux activités et petit à petit regagner confiance en eux.

Lors de la deuxième activité, nous sommes allés en fin d'année faire une activité karting suivi d'un repas au restaurant de celui-ci, les participants ont bien apprécié, chacun à son niveau de compétences en conduite.

Pour la troisième activité, nous avons choisi d'offrir un repas de Noël à tous les participants de l'année qui le souhaitaient dans un restaurant bistronomique « le Tourbillon » tenu par la Croix Rouge Genevoise, un nouveau lieu d'insertion créé début 2023 pour des personnes de 15 à 25 ans qui souhaitent s'essayer dans le domaine de la restauration/hôtellerie. L'expérience culinaire a séduit la plupart des bénéficiaires de l'Orangerie qui n'ont pas l'habitude de fréquenter ce genre de restaurant.

Réseau/administration genevoise:

Nous avons collaboré activement avec le réseau social genevois, en particulier avec les associations, le Bateau Genève, la Barje et le CAPAS avec lesquels nous avons eu fort à faire durant ce premier semestre. Le gros dossier qui nous reliait était en lien avec le salaire minimum imposé par les votations de novembre 2020.

Nous avons finalement été convoqués par l'OCIRT au mois de juin, pour avoir une discussion avec les représentants des syndicats et patronaux. Nous (le milieu associatif) avons pu nous faire

entendre. Nous sommes partenaires de leurs actions et non une menace ou une concurrence déloyale. Notre mission est bien de l'accompagnement avec des activités d'insertion et non un travail où nous attendons un rendement de nos participants.

2023 a été notre première année de fonctionnement sous convention de collaboration avec l'Hospice Général. Nous avons aussi changé de personne de référence au service d'insertion professionnel (SIP). Nous avons été bien accompagné pour cette transition, et nous avons toujours une collaboration de qualité, constructive pour nos employés. En cette fin d'année 2023, nous avons eu moins d'employés et nous nous questionnons sur les améliorations possibles pour augmenter notre visibilité et attractivité.

Co-gestion/formation

En 2023, nous avons continué à fonctionner en cogestion pour l'ensemble de l'Orangerie et en binôme coordinateur social. Il y a eu néanmoins un changement dû à un congé maternité. Une ancienne étudiante en formation pratique HETS est venue faire le remplacement durant toute la durée de celui-ci. Très investie dans sa mission, elle a su faire tout ce qu'il fallait pour continuer la mission de l'Orangerie auprès des bénéficiaires ainsi qu'auprès du réseau d'insertion.

Un des encadrants de l'Orangerie a débuté un CAS de spécialiste en insertion professionnelle auprès de la HES-SO. Cette formation va permettre d'avoir de nouveaux apports théoriques pour pouvoir accompagner les participants vers d'autres perspectives.

Cette formation permet également de créer un réseau de professionnel qui pourront peut-être par la suite créer de nouveaux partenariats entre les différentes structures.

Travail administratif

Le secrétariat de l'Orangerie assure d'une part les fonctions administratives et comptables d'une petite entreprise : facturation, devis, comptabilité, téléphones, gestion RH.

Mais également celles d'une association : budgets, recherches de fonds, réunions de comité, assemblée générale.

En 2023, le secrétariat a travaillé en collaboration avec les autres secteurs sur l'avancement des demandes faites par l'audit.

Le rattrapage des salaires demandé par l'OCIRT depuis octobre 2022 pour se mettre aux normes vis-à-vis du salaire minimum, le changement des taux de TVA décidé soudainement par Berne concernant les secteurs, suivi d'un contrôle TVA ont bien occupé le secrétariat en plus des tâches courantes.

La secrétaire fait partie intégrante de la cogestion.

Les collaborations et partenariats

Le CAPAS

Hospice Général

Première Ligne, Argos et le Bateau Genève

Après

Association Partage

Plateforme Quartier

Insertion Genève

Itopie

Le rapport financier 2023

Les comptes annuels de l'association entreprise d'insertion l'Orangerie sont établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC, le droit suisse, les dispositions et statuts de l'organisation, ainsi que les directives de l'administration cantonale genevoise.

Dans un souci écologique, les comptes sont présentés dans une version minimale. Le rapport complet des réviseurs, ainsi que les comptes détaillés et annexes peuvent être obtenus sur demande au secrétariat.

Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF	**2023**	**2022**
Liquidités	579'940	567'634
Créances	18'223	30'064
Autres créances	0	0
Régularisation d'actifs	195	4'092
Actifs circulants	**598'358**	**601'789**
Actifs corporels libres	19'035	11'815
Actifs corporels avec affectation limitée	28'763	43'517
Actifs immobilisés	**47'797**	**55'331**
Total ACTIF	**646'155**	**657'121**
PASSIF		
Dettes financières	2'096	4'449
Autres dettes	35'220	33'299
Régularisation de passifs	55'484	214'395
Capitaux étrangers à court terme	**92'799**	**252'143**
Subvention non dépensée à restituer	22'034	0
à l'échéance du contrat		
Capitaux étrangers à long terme	**22'034**	**0**
Loterie Romande	12'146	18'900
Fondation Wilsdorf	16'000	24'000
Fonds affectation limitée	**28'146**	**42'900**
Capital libre	362'079	355'546
Résultat de l'exercice	141'097	6'534
Capital de l'organisation	**503'176**	**362'079**
Total PASSIF	**646'155**	**657'122**

Compte d'exploitation au 31 décembre 2023

PRODUITS	**2023**	**2022**
Dons	18'600	13'100
Subventions	236'939	236'939
Subvention en nature	54'857	54'857
Autres produits	741	2'269
Produits extraordinaires	-	-
Prestations fournies	913'317	941'058
Total PRODUITS	**1'224'454**	**1'248'224**
CHARGES		
Personnel (Equipe+CDI+CDD)	-1'016'438	-990'451
Charges d'exploitation	-217'893	-211'017
Frais d'entretien	-27'625	-32'523
Amortissements	-22'284	-21'954
Total CHARGES	**-1'284'239**	**-1'255'945**
Résultat intermédiaire 1	**-59'785**	**-7'721**
Produits financiers	11	4
Charges financières	-231	-349
Résultat financier	**-220**	**-345**
Charges except./hors période	-20'885	
Produits except./hors période	229'268	
	208'382	
Résultat intermédiaire 2	**148'377**	**-8'066**
Loterie Romande Utilisation	6'754	6'600
Fondation Wilsdorf Utilisation	8'000	8'000
Résultat des fonds	**14'754**	**14'600**
Résultat annuel 1	**163'131**	**6'534**
Etat de Genève	-22'034	0
Attributions	**-22'034**	**0**
Résultat annuel 2	**141'097**	**6'534**

Les dons et remerciements

L'Orangerie remercie chaleureusement pour leur soutien et leur collaboration

L'Etat de Genève

La Ville de Genève

Les Communes Genevoises

Tous les clients

Les Communes suivantes sont remerciées tout particulièrement pour leurs dons

Aire-la-Ville

Bellevue

Carouge

Chancy

Choulex

Genthod

Jussy

Laconnex

Gy

Meinier

Meyrin

Plan les Ouates

Pregny Chambesy

Russin

Thônex

Troinex

Vandoeuvres

Veyrier